



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le Camping le Marache accepte les réservations d'emplacements et de locations sous les conditions suivantes :

### 1. CONDITIONS DE RÉSERVATION :

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Le client qui établit la réservation doit être une personne majeure et faire partie des personnes hébergées. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. Les réservations peuvent être effectuées par e-mail directement sur le site du camping ou par téléphone. Pour toute réservation, il sera facturé des frais de dossier d'un montant de 20€. Les réservations deviennent effectives et définitives qu'avec notre accord et :

- après réception dans un délai de 7 jours par le camping du contrat de location et des conditions générales de vente signés ; passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis,
- ou après une réservation faite directement sur le site Web du camping en ayant coché la case d'acceptation des conditions générales de vente,
- et du versement de l'acompte (30 % du montant total du séjour), ce paiement peut être réalisé par carte bancaire, chèque, virement bancaire. Le règlement du séjour doit être soldé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulations ci-après. La taxe de séjour est à régler en même temps que le solde de votre séjour. Le montant de la taxe de séjour est de 0,59€ par adulte (+18ans) et par jour. Les préférences formulées lors des réservations (N° d'emplacement précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte...) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités, sans engager la responsabilité du camping.

### EMPLACEMENTS

Les réservations sont vivement conseillées en haute saison. Arrivées à partir de 15h et départs avant 12h, toute parcelle non libérée à 12h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

**HEBERGEMENTS (MOBIL-HOME, CHALETS)** Les réservations doivent porter sur une durée minimale de 7 nuitées en haute saison : juillet – août, 2 nuitées en dehors de cette période. Arrivées à partir de 16h et jusqu'à 19h, présentez-vous à l'accueil avec la confirmation de réservation. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19h afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site. Départs entre 8h et 10h, passé ce délai une journée supplémentaire vous sera facturée.

Caution : Un chèque de caution vous sera demandé : 290€ pour la location. Des kits « linge de lits » (draps et taies d'oreillers), kit bébé (lit parapluie, chaise haute, baignoire) sont à votre disposition à la location selon tarifs indiqués sur notre site internet et affichés à la réception. Pensez à apporter vos serviettes de plage. Les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées devant les locations.

### 2. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION :

En vertu des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les dispositions de l'article L 121-20 prévoyant un délai de rétractation de 7 (sept) jours, à compter de l'acceptation de l'offre de service, ne sont

pas applicables aux contrats ayant pour objet la prestation de service d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou selon une période périodicité déterminée. Le client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation dans le cadre du présent contrat.

### 3.ANNULATIONS -MODIFICATIONS

Toute annulation devra être notifiée 30 jours avant la date d'arrivée par lettre recommandée avec accusé de réception uniquement (le cachet de la poste faisant foi). Dans ce cas il sera retenu un montant égal à 30% du coût total du séjour. Attention : les Chèques vacances ne sont pas remboursables.

### ASSURANCE ANNULATION

L'assurance annulation représente un montant de 4,2% du prix de votre séjour. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée aucun remboursement ne sera effectué sauf si vous avez souscrit l'assurance annulation et que votre sinistre est garanti par celle-ci. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrits l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Annulation du fait du camping : pour une annulation du fait du camping, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Des modifications concernant une réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et tant que la capacité de l'hébergement / emplacement loué le permet.

### 4.INVENTAIRE –ÉTAT DES LIEUX (UNIQUEMENT POUR LES LOCATIFS)

A l'arrivée, l'inventaire et l'état des lieux de l'hébergement seront vérifiés par le client (inventaire du matériel, état du matériel « à l'aide du listing des accessoires présent dans chaque hébergement », état de propreté). Toute réclamation devra être présentée le jour d'arrivée avant la fermeture du bureau d'accueil. A défaut, tous les éléments visés sur le listing mentionné ci-avant seront réputés présents dans l'hébergement. Le représentant du camping et son équipe fera au mieux pour y remédier. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement. De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé au camping qui fera de son mieux pour y remédier. Au départ, l'inventaire sera fait par nos soins en présence du client le jour du départ entre 8h et 10h (il est nécessaire de fixer l'heure de l'inventaire la veille à l'accueil de la réception).

### 5.ASSURANCES

Les clients doivent être titulaires d'une assurance Responsabilité Civile couvrant tous les dommages corporels ou matériels qu'ils peuvent occasionner. Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens et de véhicules..., ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

### 6.ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés dans le camping et les hébergements locatifs. Les chiens de 1ère catégorie sont interdits. Les chiens doivent être tatoués (ou puce électronique) et vaccinés (carnet de vaccinations à jour à présenter à l'arrivée), ils doivent être tenus obligatoirement en laisse. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls dans la location ou emplacement.

### 7.DIVERS

Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion après mise en demeure et sans aucun remboursement. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants d'un hébergement ou d'une parcelle. Circulation : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 22h30 et 8h du matin, toute circulation à l'intérieur du camping est interdite durant cette période.

#### 8.DONNÉES PERSONNELLE

Conformément à la loi informatique et libertés N° 78-17 du 06 janvier 1978 telle que modifiée, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier au camping à l'adresse figurant en bas de page.

#### 9.RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être effectuée exclusivement par écrit « courrier recommandé avec accusé de réception » adressé au Camping dans un délai de 10 jours après la date de fin de séjour. Le Tribunal d'Instance d'Arcachon, Place Lucien de Gracia 33311 ARCACHON CEDEX est seul compétent en cas de litige. Seule la version française des Conditions de vente fait foi. Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances soient une réussite totale.